

Rejoindre un Mastère Spécialisé[®] de Télécom Paris



Télécom Paris accompagne les grandes transitions numériques

2^e école d'ingénieurs de France selon L'Étudiant 2023, nos formations sont sélectives et de qualité, interdisciplinaires et adossées à une recherche rigoureuse. L'expérimentation est au cœur de notre démarche et notre école est un laboratoire, développant l'imagination et l'esprit entrepreneurial, et qui permet de tester des idées, des projets et des solutions dans une logique ouverte.

Nos talents sont des spécialistes du numérique, et développent la recherche et l'innovation, selon une approche héritée du modèle «d'ingénieurs à la française» : couvrant à la fois les technologies, les aspects de modélisation et théoriques, jusqu'aux solutions pratiques, aux usages et à leur impact sur la société.

Une recherche de pointe

Avec 18 équipes de recherche dans deux laboratoires de haut niveau scientifique que et de visibilité mondiale, soit plus de 150 enseignants-chercheurs, Télécom Paris se mobilise pour répondre aux enjeux majeurs de la révolution numérique.

Six axes interdisciplinaires de recherche reflètent les travaux menés en commun par ces équipes.

- Intelligence Artificielle et Sciences des Données
- Informatique visuelle et audio, Interactions
- Confiance numérique
- Systèmes de communication et Réseaux
- Systèmes cyberphysiques
- Applications et mathématiques (axe transversal)

Laboratoire de traitement et de communication de l'information (LTCI) Institut interdisciplinaire de l'innovation (I3), en partenariat avec le CNRS

Des chaires industrielles de premier plan

La plupart des intervenants des Mastères Spécialisés® de Télécom Paris sont des enseignants-chercheurs impliqués dans des chaires.

- Connected Cars and Cyber Security
- Data Science & Artificial Intelligence for Digitalized Industry & Services
- Finance Digitale
- Modélisation, caractérisation et maîtrise des exposition aux ondes électromagnétiques
- NoRDF (Modeling and extracting complex information from natural language text)
- TrustShare (orientée blockchain)
- Valeurs et Politiques des Informations Personnelles
- XAI-4-AML (Explainable Artificial Intelligence for Anti-Money Laundering)
- Île de France Mobilités (École des Ponts ParisTech)

Notre Raison d'Être est de **former, imaginer et entreprendre** pour concevoir des modèles, des technologies et des solutions numériques au service d'une société et d'une économie **respectueuses** de l'humain et de son environnement.

Des lieux
d'enseignement
sur des campus
inspirants



Télécom Paris propose deux types de Mastères Spécialisés[®]

Nos formations couvrent toutes les thématiques du numérique dans les domaines d'expertise suivants :
Sécurité · Réseau · Management · Entrepreneuriat & Digital · Data & IA · Mobilité · Systèmes embarqués · Internet des Objets.

89%

ont obtenu un poste 3 mois
après la fin de la formation

45%

des étudiants sont internationaux

3 340

alumnis à l'étranger

84%

occupent un poste en CDI

85%

des diplômés trouvent un poste
dans la cible visée par leur MS

40%
en poursuite d'étude

60%
en reprise d'étude

Base enquête CGE 2022 (diplômés en 2021)

Mastères Spécialisés[®] à temps plein

- Conception, Architecture de Réseaux et Cybersécurité
- Cybersécurité et Cyberdéfense
- Big Data : gestion et analyse des données massives
- Intelligence Artificielle
(en partenariat avec l'ENSTA Paris)



Executive Mastères Spécialisés[®] à temps partiel

- Architecte Réseaux et Cybersécurité
- Architecte Digital d'Entreprise
- Manager des Systèmes d'Information (en partenariat avec l'ESSEC)
- Smart Mobility : transformation numérique des systèmes de mobilité
(en partenariat avec l'École des Ponts ParisTech)



Rejoignez les 19 000 diplômés de l'École.

Sur le campus avec vous

525 étudiants en Mastères
Spécialisés[®]

820 élèves-ingénieurs

210 doctorants

Le monde à votre portée

140 accords de partenariats
dans 40 pays

36 doubles diplômes

45% d'étudiants internationaux

Top 5 des écoles françaises pour les classements internationaux

2^e meilleure école d'ingénieurs
française pour Times Higher,
4^e meilleur établissement français
pour QS.

Intégrer un Mastère Spécialisé[®] : conseils et accompagnement

FÉLICITATIONS À TOUTES ET TOUS !

CÉRÉMONIE DE REMISE

DES DIPLÔMES

MASTÈRES SPÉCIALISÉS[®] PROMO 2021

TELECOM
Paris



IP PARIS



RDD
MASTÈRES SPÉCIALISÉS

Il est conseillé de postuler le plus tôt possible, notamment pour les étudiants étrangers (les procédures CEF et d'obtention de visa peuvent être très longues).

Les étudiants étrangers doivent postuler auprès de Télécom Paris pour valider leur admission et auprès de Campus de France pour les démarches administratives.

Le processus d'admission permet de postuler jusqu'à trois Mastères Spécialisés®.

Comment postuler ?

Les candidats à un Mastère Spécialisé® doivent être titulaire d'un des diplômes suivants :

- Bac +5 :
 - M2 (DEA, DESS)
 - Diplôme d'ingénieur (CTI)
 - Diplôme école de commerce habilitée Grade de master
- Bac +4 plus 3 ans expérience
- Titulaire de diplômes étrangers de niveau équivalent

Processus d'admission

1. Constitution d'un dossier de candidature

Le dépôt du dossier se fait en ligne et ouvre votre espace candidat. Une fois votre dossier complet, il est transmis au responsable pédagogique. Celui-ci examine le dossier et donne un avis au jury sur la suite à donner. Il peut également décider de rencontrer le candidat lors d'un entretien. Cet échange permet de mieux connaître le candidat, d'apprécier son objectif professionnel, de comprendre ses motivations et d'en valider l'adéquation avec le programme du Mastère Spécialisé® souhaité. Si ce dernier est concluant, vous serez alors admissible et votre dossier sera étudié en jury.

2. Jury

Un jury par mois est organisé pour décider des candidats admis. Les dates sont indiquées sur le site internet ou peuvent être communiquées par mail.

3. Décision

La réponse du jury est communiquée directement par mail et sur l'espace candidat. Les candidats admis disposent pendant 10 jours d'une priorité d'inscription qui leur garantit une place dans la formation.

Service des admissions

<https://admissions-ms.telecom-paris.fr/>

admissions-ms@telecom-paris.fr

Financer votre formation

Plusieurs dispositifs de financement sont applicables selon les formations Mastère Spécialisé®, avec des conditions spécifiques en fonction de votre situation. Nous vous accompagnons dans votre démarche de financement et vous aidons dans la construction de votre dossier.

Dès l'admission, bénéficiez de nos accompagnements

- **Ateliers dispositif de financement :** quel financement selon votre Mastère Spécialisé® ; accompagnement dans vos démarches de demandes de financement ; aide au montage financier.
- **Ateliers recherches entreprise :** aide à la rédaction de votre CV et lettres de motivations ; bonnes pratiques pour la recherche d'entreprise ; simulation d'entretien ; appariement avec les offres de stage de nos entreprises partenaires ; suivi de vos recherches...

Les coordinatrices des études des formations Mastère Spécialisé® connaissent chaque dossier de leurs candidats et vous orientent dans les solutions possibles.

Nous vous conseillons de solliciter un conseiller CEP (conseil en Évolution Professionnelle) pour profiter d'une prestation gratuite et personnalisée en fonction de votre situation. Nous organisons des webinaires spécifiques sur l'aide au financement, sur inscription et qui peuvent être consultés en replay.

Pour trouver le conseiller près de chez vous :
www.mon-cep.org

Vous êtes en reprise d'études

Le compte personnel de formation - CPF

- Salarié, et membres d'une profession non salariée
- Demandeur d'emploi, conjoint collaborateur, artiste auteur, chef d'entreprise, auto-entrepreneur, commerçant et autres professions libérales
- Travailleur indépendant
- Retraité, souhaitant reprendre une activité professionnelle

Le compte personnel de formation (CPF) permet aux salariés (hors agents publics) et demandeurs d'emploi de cumuler 500 euros par an avec un plafond maximal de 5 000€. Le CPF est mobilisable via l'application mobile ou le site internet Mon Compte Formation, qui détaillent les formations possibles.

Seuls les Mastères Spécialisés® enregistrés au RNCP sont éligibles



- Vous ne pouvez mobiliser votre CPF qu'avec l'application mobile CPF qu'il vous faut télécharger.
- Il est souhaitable de faire une demande de CPF dès votre admission à une formation.
- L'application mobile CPF ne nous permettant pas de pouvoir étudier et valider votre candidature compte tenu des pré-requis spécifiques à nos formations, nous vous recommandons de faire préalablement acte de candidature sur notre site telecom-paris.fr et d'attendre la confirmation de votre admission avant de candidater sur l'application mobile.

Des abondements au CPF peuvent compléter le financement de votre formation en fonction de votre situation.

- L'ARE (aide au retour à l'emploi) de Pôle Emploi si vous êtes indemnisé par l'organisme
- L'AIF (aide individuelle à la formation qui peut financer ou co-financer certaines actions de formation)
- Le Conseil départemental, pour les demandeurs d'emploi non indemnisés par l'assurance chômage
- Votre entreprise dans le cadre d'accord collectif ou autre
- Votre Conseil Régional
- Votre OPCO
- L'Agefiph si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé
- L'État au travers des mairies, de la CAF, des conseils départementaux, etc.
- La FAF-AGEFICE pour les chefs d'entreprise
- La FAF-PM et FIF-PL pour les professions libérales
- Certaines caisses de retraite, notamment pour les cadres



Près de 50% d'étudiants d'origine étrangère (plus de vingt nationalités) suivent nos formations Mastère Spécialisé®. Les documents à produire diffèrent si vous venez d'un pays membre de l'Union européenne ou non. Dans tous les cas, vous devez également vous inscrire auprès des Centres pour les Études en France (CEF) de Campus France lorsqu'ils existent, ou auprès des services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France à l'étranger.

Vous êtes en poursuite ou en reprise d'études

Le projet de transition professionnelle

- Salarié en CDI
- Salarié en CDD
- Salarié licencié pour inaptitude ou pour motif économique
- Salarié démissionnaire avec un projet de reconversion
- Indépendant avec un projet de reconversion, ou de reprise/création d'activité

Le Projet de Transition Professionnelle permet aux salariés, sous certaines conditions, souhaitant changer de métier ou de profession, de financer des formations certifiées en lien avec leur projet. Dans ce cadre, le CPF est utilisé en totalité. Vous devez constituer un dossier sur le site Transitions Pro. Une fois votre projet de reconversion défini, de préférence avec un conseiller en évolution professionnelle, vous adressez à votre employeur, une demande écrite d'autorisation d'absence.



Le plan de développement des compétences

- Salarié

Votre employeur a deux obligations en matière de formation professionnelle : l'adaptation au poste de travail et le maintien de l'employabilité de ses salariés. À ce titre il peut proposer des actions qui participent au développement de vos compétences.

L'élaboration de ce plan concerne toutes les entreprises quelle que soit leur taille. La mise en œuvre ou non d'un plan de développement des compétences relève de la décision pleine et entière de l'employeur, après consultation des représentants du personnel.

Le salarié peut prendre l'initiative de demander à suivre une formation prévue par le plan de développement des compétences de l'entreprise. Le coût de la formation peut alors être pris en charge totalement ou partiellement par l'entreprise.

Le contrat de professionnalisation

- Étudiant, de 16 à 25 ans révolus, souhaitant compléter sa formation initiale
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée entre un employeur du secteur privé et un salarié répondant à certains critères. Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur.

Seules nos formations Mastère Spécialisé® à temps partiel sont éligibles à ce financement.

Les étrangers primo arrivants ne peuvent y avoir accès mais peuvent néanmoins suivre la formation au travers de CDD-CDI.

À savoir

Dans le cadre d'un financement individuel, un étalement des paiements peut être accordé sur demande spécifique en fonction du dossier du candidat, uniquement sur la durée de la formation.

Dans le cadre des conséquences économiques liées à la crise sanitaire, le dispositif Fonds National de l'Emploi FNE-Formation a été repensé afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle, en activité partielle de longue durée et aux entreprises en difficulté. Les missions en entreprise sont rémunérées et participent ainsi au financement partiel de votre formation.

Il est possible de déduire ses frais de formation de l'impôt sur le revenu : en optant pour le régime des frais réels pour votre imposition dès lors que les frais de formation professionnelle (coût, frais de transport et d'hébergement, intérêt d'emprunts) dépassent la déduction légale forfaitaire de 10%.

Prêts bancaires

Télécom Paris dispose de différents partenaires bancaires en France et à l'étranger qui proposent des prêts à taux préférentiels ainsi que des conditions avantageuses (plan de remboursement différé après la fin des études...).

Consultez aussi votre propre établissement bancaire.

Constituez votre réseau

La diversité des profils dans la promotion, entre poursuite d'études et reconversion, est très enrichissante. C'est un atout pour voir un sujet sous différents prismes et apprendre à former une équipe.

Georges Bongue - Promotion 2022

Ingénieur opérations Cloud chez Caggemini

Ce qui m'a particulièrement marqué est le contenu de la formation très à jour, grâce à l'articulation entre enseignants chercheurs de Télécom Paris et intervenants externes. La thèse professionnelle a ensuite permis de concrétiser l'ensemble des connaissances acquises dans un environnement professionnel réel. Dans un monde numérique qui évolue sans cesse, j'ai trouvé dans mon Mastère Spécialisé® une formation qui s'aligne parfaitement avec l'évolution technologique.



Parinaz Bazeghi - Promotion 2022

Cheffe de projet à l'UIC (Union internationale des chemins de fer)

L'emploi du temps du Mastère Spécialisé® était compatible avec une activité professionnelle à temps partiel, un atout important pour pouvoir le financer. Un autre point fort est d'avoir des enseignants et des enseignantes qui viennent directement de l'industrie. Ils partagent des informations et des expériences qui sont les résultats de projets réels. Leur diversité est aussi une bonne opportunité pour enrichir son réseau professionnel.



Jonathan Bartolo - Promotion 2020

Analyste Sécurité CERT/Orange Graduate Programme - Orange Sous-Officier de Réserve - Gendarmerie Nationale

Telecom Paris est avant tout une aventure humaine, la construction d'un réseau favorisant la symbiose entre développement individuel et intelligence collective. La cohésion, la qualité des cours et l'engagement des élèves favorisent l'émergence de talents prêts à affronter les défis du futur.



L'adhésion au réseau des alumni de Télécom Paris et, pour les formations Mastère Spécialisé® concernés, à celui de la deuxième école délivrant le diplôme, est comprise dans la formation. Rejoindre ces réseaux est un véritable atout dans sa carrière professionnelle.

Parrains de promotion

Les promotions de Mastère Spécialisé® sont parrainées par des entreprises, qui accompagnent et rencontrent les étudiants ainsi que leurs projets tout au long de la formation.

EXOTEC

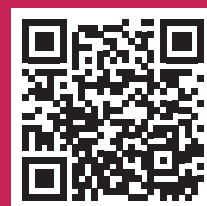
VEOLIA

Contact : masteres@telecom-paris.fr

Espace de candidature

Dans cet espace, vous pouvez :

- Créer votre compte
- Candidater jusqu'à trois de nos formations Mastère Spécialisé®
- Dialoguer avec nous par la messagerie interne et poser toutes vos questions.



<https://admissions-ms.telecom-paris.fr>